

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future.

Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:
 - Mobility project for higher education students and staff
 - Student mobility for studies
 - Student mobility for traineeships
 - Staff mobility for teaching
 - Staff mobility for training
 - Blended intensive programmes
- Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:
 - Partnerships for Cooperation
 - Partnerships for Excellence – European Universities
 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees
 - Partnerships for Innovation
 - Alliances for Innovation
- Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.
- Jean Monnet Actions

Strategy, objectives and impact

What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.

Participation in Erasmus+

Le but commun à nos équipes et à tout notre personnel est l'accompagnement de nos étudiants tout au long de leur formation pour leur garantir la réussite de leur projet d'études puis leur insertion professionnelle. Fort de notre ancienneté dans le domaine de l'optique (École nationale d'optique depuis 1933), nous avons toujours visé l'excellence pour notre parcours de formation. Situé dans le bassin même de l'industrie lunetière et verrière en France, notre notoriété est un atout solide sur lequel nous pouvons nous appuyer. Bon nombre d'entreprises initialement moréziennes sont aujourd'hui internationales (cf Essilor, numéro 1 mondial en optique ophtalmique) et cela nous permet d'étendre notre notoriété au-delà de nos frontières.

Notre participation au programme Erasmus+ nous semble être en parfaite adéquation avec nos valeurs, puisqu'il permettra à nos étudiants ainsi qu'à nos personnels un développement et une montée en compétences significatifs. Nous pensons par ailleurs avoir déjà des compétences solides dans notre domaine et serions enchantés de pouvoir les partager avec nos homologues susceptibles d'effectuer des mobilités entrantes ainsi qu'avec leurs étudiants.

Notre participation à Erasmus+ s'articulera autour des trois actions clés :

- 1) Le développement et la montée en compétence individuelle de nos personnels et étudiants effectuant des mobilités.
- 2) La création de liens avec d'autres institutions européennes homologues et le développement de nos relations avec les professionnels et industriels du secteur.
- 3) L'organisation, le maintien et le développement d'une structure interne à notre institution pour assurer la réalisation et l'expansion des actions 1 et 2.

Strategy, objectives and impact

Obtenir la charte ECHE nous permettra de poursuivre notre développement en tant qu'institution majeure de l'enseignement supérieur en Optique en France, cela contribuera d'une manière certaine à accroître notre rayonnement et s'inscrira donc parfaitement dans notre stratégie globale visant l'excellence et le meilleur accompagnement possible de nos étudiants.

Pour cela nous avons créé des réunions d'information au niveau des équipes, à la suite desquelles nous avons regroupé une quinzaine de membres actifs et motivés autour du comité de pilotage composé de deux de nos enseignants. Cette démarche est effectuée avec le soutien et le renfort des personnels de direction et d'administration.

Nous avons pris contact auprès de nos partenaires existants et en avons démarché de nouveaux. Cela nous permettra de pouvoir lancer immédiatement les mobilités dans le cas de la validation de notre candidature.

Nous disposons déjà de quatre pays d'accueil pour des périodes de stage. Trois en optique lunetterie de détail et optométrie et un en optique ophtalmique, garantissant une pluralité de parcours de mobilité pour nos étudiants et personnels.

Nos objectifs futurs sont les suivants :

- A court terme, notre objectif est de concrétiser ce projet en obtenant la charte ECHE, garantissant ainsi l'implication et la motivation de nos équipes.
- A moyen terme, notre objectif sera le déploiement du dispositif auprès de nos étudiants et de toutes les équipes de l'établissement ainsi que développement de ce programme aux deux autres filières de l'enseignement supérieur présentes dans notre école. En parallèle nous devons œuvrer à augmenter le nombre de nos partenaires et à les diversifier. Nous souhaitons compter parmi nos partenaires des représentants de l'ensemble des acteurs du domaine de l'optique ophtalmique, allant de la conception à la distribution, de la prescription à l'adaptation. Nous souhaitons également diversifier l'offre des pays d'accueil pour proposer une immersion dans plusieurs langues étrangères et la rencontre avec de nombreuses cultures.
- A long terme, nous souhaitons que ces mobilités deviennent réellement facilitées, par le maintien d'une équipe de pilotage chevronnée, et que cela devienne une habitude de fonctionnement au sein de notre établissement tant pour ce qui est d'accueillir des personnes étrangères que de faire partir nos étudiants et personnels.

Nous sommes certains de la valeur ajoutée que représente une période de mobilité sur les CV de nos étudiants et de la richesse d'une telle expérience dans leur construction en tant que jeunes adultes. Nous sommes convaincus que nos personnels ont beaucoup à découvrir en observant les pratiques de leurs homologues et en échangeant avec eux, et nous sommes par ailleurs assurés que notre expertise dans le domaine de l'optique est également le gage d'un enrichissement pour les personnes qui viendront dans notre établissement. En conclusion nous avons pleinement conscience de l'impact très positif qu'aurait le déploiement d'un programme Erasmus+ fonctionnel au sein de notre établissement.

Indicators

Les indicateurs devront nous assurer de pouvoir évaluer ces trois actions clés.

Nous projetons de procéder comme suit :

- 1) Tenir un suivi statistique de l'insertion professionnelle de nos étudiants ayant bénéficié de mobilités par rapport aux autres étudiants, sur des critères tels que l'employabilité en France mais aussi à l'étranger, l'accès à des postes à responsabilité, la poursuite d'études...
Tenir un suivi statistique des évolutions de carrière et de développement au travail pour les personnels ayant bénéficié de mobilités par rapport aux autres personnels.
Réaliser des questionnaires de satisfaction à l'issue des mobilités pour nous assurer une posture toujours plus réflexive quant à nos pratiques ainsi que la recherche d'une amélioration constante.
- 2) Augmenter année après année le nombre de nos partenariats pour proposer une offre de mobilité toujours plus riche. Cela passera par un démarchage auprès d'institutions homologues et des professionnels du secteur pour développer les possibilités de mobilités sortantes mais aussi par la proposition à ces institutions homologues et professionnels du domaine de réaliser des mobilités entrantes chez nous pour ensuite leur proposer le développement de partenariats.
- 3) Nous nous engageons à avoir un comité de pilotage toujours composé de deux personnels

ainsi qu'une équipe de travail composée d'au moins cinq membres qui veillera au bon déroulement de toutes les étapes des mobilités, à l'accompagnement des mobilités sortantes et entrantes, à la pérennisation et au développement du dispositif.